

Association CFA des Métiers de la Santé et du Social Auvergne-Rhône-Alpes

4, avenue Rockefeller
69008 LYON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Avvens Audit est membre du groupe Avvens

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON

Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr

Société de commissariat aux comptes inscrite à LYON

S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Association CFA des Métiers de la Santé et du Social AURA
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Association CFA des Métiers de la Santé et du Social Auvergne-Rhône-Alpes

4, avenue Rockefeller

69008 LYON

Aux Membres de l'Assemblée Générale du CFA des Métiers de la Santé et du Social Auvergne-Rhône-Alpes,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association CFA des Métiers de la Santé et du Social Auvergne-Rhône-Alpes**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et de la présentation des comptes dans leur ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale de l'Association.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du CFA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le CFA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 5 juin 2026

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes

Signed by:

F0AF3F74BC85411...

Romuald COLAS

Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition EUR

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	11 565	1 022	10 544	
Autres immobilisations corporelles	24 429	7 677	16 752	2 813
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	35 995	8 699	27 296	2 813
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	35 995	8 699	27 296	2 813
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	884 969		884 969	732 167
Autres créances	34 828		34 828	708 925
Charges constatées d'avance	78 246		78 246	488
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	998 043		998 043	1 441 580
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	180 093		180 093	406 569
TOTAL valeurs mobilières de placement :	180 093		180 093	406 569
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 178 135		1 178 135	1 848 149
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 214 130	8 699	1 205 431	1 850 963

Bilan Passif**CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp**

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 03/06/26
 Devise d'édition EUR

	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	8 205	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	8 205	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	6 945	
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 945	
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	971 044	1 596 671
Dettes fiscales et sociales	17 679	18 933
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 999	
Autres dettes	146 577	9 862
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	42 983	225 497
TOTAL IV DETTES	1 190 281	1 850 963
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 205 431	1 850 963
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 190 281
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat (Première Partie)

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 905 120		1 905 120	3 778 646
Montant net du chiffre d'affaires	1 905 120		1 905 120	3 778 646
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			26 115	16 500
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			3	205
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 931 237	3 795 352
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			1 844 934	3 609 953
Impôts, taxes et versements assimilés			2 762	10 484
Salaires			118 297	131 159
Cotisations sociales			37 805	41 742
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 081	1 982
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			6 945	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				30
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 013 824	3 795 352
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(82 587)	

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(82 587)	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(82 587)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	89 649	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 063	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	82 587	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 020 887	3 795 352
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 020 887	3 795 352
BÉNÉFICE OU PERTE		

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées



Présentation :

Dans le cadre de la création du CFA des Métiers de la santé et du Social, l'association a pour objectifs :

- De former des apprentis en situation d'alternance emploi/travail/formation ou des salariés en formation pour tout niveau de diplôme ou de certification : du CAP au doctorat dans le cadre de contrat d'apprentissage
- De répondre aux besoins de tous les acteurs de la formation : branches professionnelles, organisations, entreprises et collectivités publiques...et faire de l'apprentissage et plus généralement de la formation en alternance un levier de développement de l'emploi et d'accès à l'emploi.
- D'apporter des solutions innovantes dans la prestation de service, digitalisation des formations
- De renforcer les opportunités partenariales dans le domaine de la formation

Et d'une manière générale de mener toutes les actions concourant à mettre en place et développer de nouvelles formations en apprentissage afin de répondre au mieux aux besoins du territoire sur les métiers de la santé, du social, de l'animation.

Les moyens mis en œuvre : les sources de financement sont les OPCO (Opérateurs de Compétences) qui valident le niveau de prise en charge établi par France Compétences.

Le CFA Santé Social travaille avec différents OPCO :

OPCO Santé
OPCO Cohésion Sociale
OPCO EP (Entreprises de Proximité)
OPCO AFDAS
OPCO AKTO

Evènement significatif :

L'année 2025 est la première année d'exercice du CFA MASS AURA avec un seul UFA partenaire, l'EIASS de Lyon. Pour rappel, Ocellia a mis fin au partenariat en date du 31 août 2024.

Effectifs apprentis du CFA MSS AURA :

Le CFA est sur sa 5ème année d'existence avec des apprentis répartis sur toutes les formations ouvertes en apprentissage de la façon suivante :

- Nombre d'apprentis EIASS de Lyon au 31/12/25 : 203
- Nombre d'apprentis Saint Joseph Saint Luc au 31/12/2025 : 3



Règles et méthodes Comptables

L'exercice clôturé au 31/12/2025 présente un montant total du bilan de 1 205 431 € et affiche un résultat à nul. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation,
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre,
- image fidèle,
- régularité et sincérité.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement ANC n°2014-03 du 05/06/2014 modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23/11/2015 et ANC n°2016-07 du 04/11/2016,
- le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par les règlements ANC n°2019-04, n°2020-08, n°2021-02, n°2022-02, n°2022-04 et règlements postérieurs, notamment le règlement ANC n°2023-03.

Changement de méthode comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Il n'y a pas eu d'impact sur les comptes du CFA.

Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Le bilan et le compte de résultat N-1, tels qu'ils ont été arrêtés et publiés, sont présentés séparément dans l'annexe des comptes de l'exercice N

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.



Immobilisations incorporelles :

Les logiciels et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Après examens du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Durées d'amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles :

- logiciels : 1-5 ans
- matériel pédagogique : 5 ans
- matériel informatique : 1-5 ans
- matériel de bureau : 10 ans
- installation/agencement : 10 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominative. Absence de provision pour dépréciation sur comptes clients.

Disponibilités et Valeurs mobilières de placement

Les disponibilités en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale. Les valeurs mobilières sont évaluées à leur valeur historique et dépréciées le cas échéant.

Engagements hors bilan : Néant.

Immobilitations

Ventilation des augmentations

CFA Sant  Social Auvergne Rh ne Alp

P riode du

01/01/25

au

31/12/25

Edition du

03/06/26

Devise d' dition

EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		Créations
		De poste à poste	De l'actif circulant	Acquisitions	Apports	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal. générales, agencements et aménagement construction				11 565		
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements et divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique	8 431			15 998		
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
TOTAL immobilisations corporelles :	8 431			27 563		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations						
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL immobilisations financières :						
TOTAL GÉNÉRAL	8 431			27 563		

Immobilitisations - Ventilation des diminutions

Ventilation des diminutions

CFA Sant  Social Auvergne Rh ne Alp

P riode du
Edition du
Devise d' dition

01/01/25
03/06/26
EUR

au 31/12/25

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions					Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Virements		Sorties			
	De poste à poste	Vers actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
TOTAL immobilisations incorporelles :						11 565
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal. générales, agencements et aménagement construction						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements et divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique						
Emballages récupérables et divers						24 429
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
TOTAL immobilisations corporelles :						35 995
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations						
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL immobilisations financières :						
TOTAL GÉNÉRAL						35 995

Amortissements

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 03/06/26
 Devise d'édition EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		1 022		1 022
	5 618	2 063	4	7 677
	5 618	3 085	4	8 699
TOTAL GÉNÉRAL	5 618	3 085	4	8 699

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :	1 022		
	2 063		
	3 085		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 085		

Provisions Inscrites au Bilan						
CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp						
Période du 01/01/25 au 31/12/25						
Edition du 03/06/26						
Devise d'édition EUR						
NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions		Reprise	Montant fin exercice
			Utilisé	Non utilisé		
Provisions pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées						
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provisions pour litiges Prov. pour garant, données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		6 945				6 945
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		6 945				6 945
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation						
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION						
TOTAL GÉNÉRAL		6 945				6 945
Dont dotations et reprises d'exploitation Dont dotations et reprises financières Dont dotations et reprises financières		6 945				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI						

État des Créances et Dettes

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 03/06/26
 Devise d'édition EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	884 969	884 969	
Personnel et charges sociales à récupérer	1 000	1 000	
État et autres collectivités publiques	30 820	30 820	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	3 008	3 008	
TOTAL de l'actif circulant :	919 797	919 797	
TOTAL GÉNÉRAL	919 797	919 797	
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	11 999	11 999		
TOTAL :	11 999	11 999		
Fournisseurs et comptes rattachés	971 044	971 044		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	17 456	17 456		
État et autres collectivités publiques	224	224		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	146 577	146 577		
TOTAL :	1 135 300	1 135 300		
TOTAL GÉNÉRAL	1 147 299	1 147 299		

Charges et Produits Constatés d'Avance
CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	78 246	42 983
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	78 246	42 983

Produits à Recevoir

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	610 974 30 820 383 2 626
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	644 802

Charges à Payer

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition EUR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567 367
Dettes fiscales et sociales	7 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	115 508
TOTAL	689 996



Complément d'informations relatif au compte de résultat

- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 800 €TTC, au titre du contrôle légal des comptes.



Ventilation des Ressources

1- Ressources propres

1 905 120 €

Formations - site EIASS de Lyon

1 630 509 €

Formation AS : Saint Joseph Saint Luc

55 198 €

UFA EIASS de Lyon : refacturation des frais de fonctionnement

212 789 €

Tenues et mobilités

6 624 €

2- Autres ressources / Subventions

115 767 €

Subvention ASP - aides aux permis

25 320 €

Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat

795 €

Produits divers de gestion courante

3 €

Produits sur exercices antérieurs

89 649 €



Effectifs personnel par catégorie au 31/12/2025 :

	Effectif physique
Cadres	3
Mise à disposition	1
Total	4



Effectifs 2025 du CFA

OBJECTIFS/ FORMATION	Rockefeller						Cumul 31/12/2025 Saint Joseph Saint Luc			
	Entrée janv- 24	Entrée Sept- 24	Arrêts 24	Cumul 31/12/24	Entrée Janv- 25	Entrée en cours 24/25		Entrée Sept- 25	Arrêts 25	Cumul 31/12/25
DE AIDE SOIGNANT	-	13	-	13	12	-	10	6	16	3
DE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	22	64	-	80	23	-	42	7	58	-
DE INFIRMIER	-	19	-	19	-	-	14	-	14	-
DE MERM	-	21	-	21	-	-	57	-	57	-
DE PUERICULTURE	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-
TOTAL FORMATION SANITAIRE	22	118	-	134	35	-	123	13	145	3
CAP ACCOMP EDUC PETITE ENFANCE	-	25	-	22	-	-	22	-	22	-
DE ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL	-	5	-	5	-	-	12	-	12	-
DE ASSISTANT SERVICE SOCIAL	-	16	-	16	-	-	14	1	13	-
DE EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	-	-	-	-	-	-	10	-	10	-
DE TECH INTER SOCIALE ET FAMILIALE	-	3	-	3	-	-	1	-	1	-
TOTAL FORMATION SOCIAL	-	49	-	46	-	-	59	1	58	-
TOTAL GENERAL	22	167	-	180	35	-	182	14	203	3

Bilan Actif

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/24 au 31/12/24
 Edition du 24/04/25
 Devise d'édition EUR

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	8 431	5 618	2 813	1 307
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				825
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	8 431	5 618	2 813	2 132
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	732 167		732 167	302 862
Autres créances	708 925		708 925	271 904
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	406 569		406 569	1 158 537
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	488		488	1 134
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	1 848 149		1 848 149	1 734 436
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 856 581	5 618	1 850 963	1 736 569
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	1 441 580
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



Bilan Passif

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 24/04/25

Devise d'édition EUR

	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	0	(0)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	0	(0)
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 596 671	1 127 995
Dettes fiscales et sociales	18 933	66 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 862	418 238
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	225 497	124 138
TOTAL IV DETTES	1 850 963	1 736 569
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 850 963	1 736 569
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 850 963
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		



Compte de Résultat en liste

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/24 au 31/12/24
 Edition du 24/04/25
 Devise d'édition EUR

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	3 778 646	4 604 651
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 778 646	4 604 651
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	16 500	24 000
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits	205	525
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	3 795 352	4 629 176
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	3 609 953	4 286 903
- Impôts, taxes et versements assimilés	10 484	3 654
- Salaires et traitements	131 159	247 033
- Charges sociales	41 742	83 647
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 982	7 940
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	30	0
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	3 795 352	4 629 176
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0	(0)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		



Compte de Résultat en liste - suite

CFA Santé Social Auvergne Rhône Alp

Période du 01/01/24 au 31/12/24
 Edition du 24/04/25
 Devise d'édition EUR

	31/12/2024	31/12/2023
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	0	(0)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	3 795 352	4 629 176
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	3 795 352	4 629 176
EXCEDENT OU DEFICIT	0	(0)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

